

**NOTE DE PRESENTATION
des comptes administratifs 2023**

En application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif.

Cette note est transmise à la Préfecture et est mise en ligne sur le site internet de la collectivité.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le Président de la Communauté de Communes,
- est le bilan financier de la Communauté de Communes. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la Communauté de Communes.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Les comptes administratifs 2023 ont été votés le 26 mars 2024 par le conseil communautaire. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux. Les tableaux de présentation sont également consultables sur le site internet de la collectivité.

* * *

SOMMAIRE

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

- 1.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement**
- 1.2. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette**
- 1.3. Niveau d'endettement et capacité de désendettement**
- 1.4. Niveau des taux d'imposition**
- 1.5. Principaux ratios**
- 1.6. Effectifs de la collectivité et charges de personnel**
- 1.7. Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents**

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement**
- 2.2. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette**
- 2.3. Niveau d'endettement**
- 2.4. Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents**

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET GITE DE GROUPE
 - 4.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement
 - 4.2. Niveau d'endettement
5. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET OFFICE DE TOURISME
6. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2007
7. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 4
8. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 5
9. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 6
10. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ATR DPI
11. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ATR MENUISERIE
12. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020
13. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021
14. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 7
15. PRESENTATION AGREGEE TOUS BUDGETS CONFONDUS

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

1.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 722 912,51	G	8 735 380,11
	Section d'investissement	B	4 314 012,67	H	2 650 790,71
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	6 308 523,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	852 657,35 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	12 889 582,53	= G + H + I + J	17 694 694,64
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	594 361,14	L	1 438 743,39
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	594 361,14	= K + L	1 438 743,39
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	7 722 912,51	= G + I + K	15 043 903,93
	Section d'investissement	= B + D + F	5 761 031,16	= H + J + L	4 089 534,10
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	13 483 943,67	= G + H + I + J + K + L	19 133 438,03

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services notamment :

- les charges à caractère général (chapitre 011) : ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments intercommunaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin intercommunal, ... Pour 2023, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 1 054 666 euros (983 515 euros en 2022).

- les dépenses de personnel (chapitre 012) : ces dépenses s'élèvent à 2 660 456 euros en 2023 (2 429 620 euros en 2022).

- les charges de gestion courante (chapitre 65) : ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à 829 033 euros en 2023 (838 727 euros en 2022). Les subventions aux associations (65748) ont été attribuées pour un montant de 100 711,40 euros selon détail suivant :

- ✓ Initiative Dombes Val de Saône : 16 471 €
- ✓ Mission Locale Jeunes : 15 440,40 €
- ✓ La Banque Alimentaire : 5 000 €
- ✓ Passerelle en Dombes pour le Forum Talents et Handicaps : 2 000 €
- ✓ AJC L'Embarcadère : 58 000 euros sur le volet social et jeunesse, outre 3 800 euros de participation pour les interventions du conseiller numérique.

- les charges financières (chapitre 66) : ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 32 236 euros. Elles étaient de 40 833 euros en 2022.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories :

- les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) s'élèvent à 2 434 921 euros (2 397 587 euros en 2022) dont 1 699 426 euros au titre de la redevance incitative, ce montant étant intégralement reversé au SMIDOM, syndicat en charge de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.
- la fiscalité locale (chapitre 731) s'élèvent à 1 355 726 euros.
- les dotations, subvention et participations (chapitre 74) : dans ce chapitre, on retrouve notamment la dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, représentant pour la Communauté de Communes un montant de 750 741 euros (750 055 euros en 2022).

Les dépenses d'investissement :

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

Les investissements réalisés en 2023 s'élèvent à 3 895 592 euros (2 071 743 euros en 2022) dont les principales opérations d'équipement suivantes :

- l'aménagement de la Véloroute V50 Voie Bleue à hauteur de 2 109 775 euros,
- la création d'une piste d'athlétisme à Visiosport pour 691 767 euros,
- la création de modes doux et réfection de la Rue de l'Industrie à Montmerle s/S pour un montant de 341 310 euros,
- des fonds de concours versés aux communes à hauteur de 246 128 euros.

Les recettes d'investissement :

Ces recettes englobent les ressources propres, les subventions perçues liées aux projets d'investissement retenus et si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2023, les recettes correspondent principalement à des subventions d'investissement reçues pour 1 200 430 euros (chapitre 13) qui émanent principalement de l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, la Caisse des Allocations Familiales, etc ...

1.2. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette

L'épargne brute diminue de 1 385 064 euros en 2022 à 1 285 768 euros au 31/12/2023 : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, y compris les charges d'intérêts d'emprunts.

Après imputation du capital des emprunts, on obtient le montant de l'épargne nette, indicateur qui permet de connaître les réserves qui sont disponibles pour pouvoir financer les dépenses d'équipement souhaitées par la collectivité. L'épargne nette est de 979 196 euros en 2023, représentant 11,27 % des recettes de fonctionnement. *Nota : Il est généralement admis qu'un ratio de 8 à 15% est satisfaisant.*

1.3. Niveau d'endettement

L'encours de la dette au 31/12/2023 est de 2 232 233 euros.

La capacité de désendettement (*encours de dette / épargne brute*), indicateur du nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles, est inférieure à 2 ans.

Nota : Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

1.4. Niveau des taux d'imposition 2023

Les taux d'imposition des taxes directes locales votés en 2023 se présentent comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : de 20.40 % en 2022 à 20.69 % en 2023.
- Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 1.83 % - sans modification par rapport aux taux votés en 2022.
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 6.40 % - sans modification par rapport aux taux votés en 2022.

La proposition de lever une taxe sur le foncier bâti et de fixer son taux pour 2023 à 1% a été rejetée et en conséquence le taux de taxe foncière sur le bâti (TFB) est maintenu à 0.00 %.

1.5. Principaux ratios

	CCVSCentre 2022	CCVSCentre 2023	Ratios nationaux Group. de com 15 000/30 000 ha en 2021 *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	335,52 €	345,05 €	357,00 €
Produits des impositions directes (TH+TF+TFNB+CFE)/population	42,55 €	48,95 €	195,00 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	403,19 €	408,66 €	426,00 €
Dépenses d'équipement brut/population	98,16 €	183,22 €	85,00 €
Encours de la dette/population	119,40 €	104,99 €	215,00 €
DGF/population	35,54 €	35,31 €	45,00 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	34 %	36 %	41 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	87 %	88 %	88 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	24 %	45 %	20 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	30 %	26 %	51 %

*source : Collectivités locales en Chiffres 2023 - collectivités-locales.gouv.fr

1.6. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

POLE	EFFECTIFS AU 01/01/2019	EFFECTIFS AU 01/01/2020	EFFECTIFS AU 01/01/2021	EFFECTIFS AU 01/01/2022	EFFECTIFS AU 01/01/2023
CADRE DE VIE (CEE vacataires non comptabilisés)	37	37	41	40	37
DEVELOPPEMENT	4	4	4	8	6
DIRECTION GENERALE	2	2	2	2	2
RESSOURCES	7	7	6	7	6
TECHNIQUE	5	5	5	5	6
TOURISME	6	6	4	5	4
TOTAL	61	61	62	67	61

TOTAL CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Réalisé 2020	Evolution 2020/2019	Réalisé 2021	Evolution 2021/2020	Réalisé 2022	Evolution 2022/2021	Réalisé 2023	Evolution 2023/2022
2 155 543,31 €	- 3,15 %	2 303 856,14 €	+ 6,88 %	2 429 620,96 €	+ 5,46 %	2 660 456,30 €	+ 9,5 %

1.7. Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Par délibération du 29 mars 2022, il a été décidé de créer **une autorisation de programme/crédits de paiements (AP/CP) pour les aménagements de la Véloroute Voie Bleue** pour un montant global de 3 539 034 euros.

Vu le montant des crédits de paiement mandatés sur l'exercice budgétaire 2022 s'élevant à 85 825,34€ et sur l'exercice budgétaire 2023 à 2 109 775,11 €, la répartition des crédits de paiement relatifs à cette AP/CP a été réactualisée par délibération du 19 décembre 2023 comme suit :

Autorisation de Programme Aménagements Véloroute Voie Bleue (op n° 55)	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Situation antérieure	3 539 034,00 TTC	1 074 397,00	1 760 455,00	704 182,00
Actualisation 2022		- 988 571,66	+ 988 571,66	
Situation après actualisation	3 539 034,00 TTC	85 825,34	2 749 026,66	704 182,00
Actualisation 2023	- 953 208,66 TTC		- 499 026,66	- 454 182,00
Situation après actualisation	2 585 825,34 TTC	85 825,34	2 250 000,00	250 000,00

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 190 369,26	G 1 740 692,34	G-A 550 323,08
	Section d'investissement	B 3 073 176,98	H 1 976 769,36	H-B -1 096 407,62
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 027 295,73 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 390 812,69 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 263 546,24	Q= G+H+I+J 7 135 570,12	=Q-P 2 872 023,88
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 2 370 518,48	L 1 383 392,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 2 370 518,48	=K+L 1 383 392,00	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 1 190 369,26	=G+I+K 4 767 988,07	3 577 618,81
	Section d'investissement	=B+D+F 5 443 695,46	=H+J+L 3 750 974,05	-1 692 721,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 634 064,72	= G+H+I+J+K+L 8 518 962,12	1 884 897,40

2.2. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette

L'épargne brute au 31/12/2023 est de 1 115 630 euros.

L'épargne nette est de 821 102 euros.

2.3. Niveau d'endettement

L'encours de la dette s'élève à 2 349 432,77 euros au 31/12/2023.

La capacité de désendettement est inférieure à 3 ans.

2.4. Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

2.4.1 Par délibération du 28 mars 2023, il a été décidé de créer une **autorisation de programme/crédits de paiements (AP/CP) pour le programme de travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune de Montceaux (opération budgétaire n° 55 « Mise en séparatif Montceaux »)** pour un montant global de 843 000 euros.

Vu le montant des crédits de paiement mandatés sur l'exercice budgétaire 2023 s'élevant à 13 722,43 euros HT, la répartition des crédits de paiement relatifs à cette AP/CP a été réactualisée par délibération du 19 décembre 2023 comme suit :

Programme Mise en séparatif Montceaux (op n°55)	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
Situation antérieure	843 000€ HT	84 300	470 000	288 700
Actualisation		- 70 577,57	70 577,57	
Situation après actualisation	843 000€ HT	13 722,43	540 577,57	288 700

2.4.2 Par délibération du 28 mars 2023, il a été décidé de créer **une autorisation de programme/crédits de paiements (AP/CP) pour la réalisation d'études et de contrôles réseaux (opération budgétaire n° 57 « Etudes au titre de gestion patrimoniale »)** pour un montant global de 250 000 euros.

Vu le montant des crédits de paiement mandatés sur l'exercice budgétaire 2023 s'élevant à 3 876,50 euros HT, la répartition des crédits de paiement relatifs à cette AP/CP a été réactualisée par délibération du 19 décembre 2023 comme suit :

Programme Etudes au titre de gestion patrimoniale (op n°57)	AP proposée	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Situation antérieure	250 000€ HT	61 500€	50 000€	50 000€	50 000€	38 500€
Actualisation		57 623,50€	57 623,50€			
Situation après actualisation	250 000€ HT	3 876,50€	107 623,50€	50 000€	50 000€	38 500€

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 52 138,74	G 55 493,00	G-A	3 354,26
	Section d'investissement	B 4 119,00	H 4 119,00	H-B	0,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 31 175,31 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,41 (si excédent)		

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 56 257,74	Q= G+H+I+J 90 787,72	=Q-P	34 529,98

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 52 138,74	= G+I+K 86 668,31	34 529,57	
	Section d'investissement	= B+D+F 4 119,00	= H+J+L 4 119,41	0,41	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 56 257,74	= G+H+I+J+K+L 90 787,72	34 529,98	

4. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET GITE DE GROUPE

4.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	175 110,96	G	171 383,28
	Section d'investissement	B	53 895,46	H	34 334,84
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	41 976,74 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	6 451,76 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	235 458,18	= G + H + I + J	247 694,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	175 110,96	= G + I + K	213 360,02
	Section d'investissement	= B + D + F	60 347,22	= H + J + L	34 334,84
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	235 458,18	= G + H + I + J + K + L	247 694,86

4.2. Encours de la dette : 1 179 810,21 euros au 31/12/2023.

5. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET OFFICE DE TOURISME

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	122 773,47	G	100 093,27
	Section d'investissement	B	18 528,67	H	5 042,24
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	27 813,46 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	59 915,76 (si excédent)
			=		=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	141 302,14	= G + H + I + J	192 864,73
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	122 773,47	= G + I + K	127 906,73
	Section d'investissement	= B + D + F	18 528,67	= H + J + L	64 958,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	141 302,14	= G + H + I + J + K + L	192 864,73

6. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2007

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	24 064,19	G	31 928,26
	Section d'investissement	B	24 064,11	H	22 640,11
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	336 509,48 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	38 809,49 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	86 937,79	= G + H + I + J	391 077,85
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	24 064,19	= G + I + K	368 437,74
	Section d'investissement	= B + D + F	62 873,60	= H + J + L	22 640,11
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	86 937,79	= G + H + I + J + K + L	391 077,85

7. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 4

Considérant que ce budget n'a plus lieu d'exister dans la mesure où l'ensemble immobilier a été vendu et que toutes les opérations comptables ont été réalisées, il a été décidé de clore ce budget à compter du 1er janvier 2024.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	179 828,04	G	166 199,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	171 274,50
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	126 046,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	171 274,50 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	351 102,54	= G + H + I + J	463 520,04
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	179 828,04	= G + I + K	292 245,54
	Section d'investissement	= B + D + F	171 274,50	= H + J + L	171 274,50
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	351 102,54	= G + H + I + J + K + L	463 520,04

8. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 5

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	524 902,74	G	602 255,83
	Section d'investissement	B	418 115,83	H	520 929,45
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	670 895,07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	520 929,45 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 463 948,02	= G + H + I + J	1 794 080,35
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	524 902,74	= G + I + K	1 273 150,90
	Section d'investissement	= B + D + F	939 045,28	= H + J + L	520 929,45
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 463 948,02	= G + H + I + J + K + L	1 794 080,35

9. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 6

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	487 838,09	G	438 707,90
	Section d'investissement	B	380 394,45	H	456 880,57
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	353 707,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	456 880,57 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 325 113,11	= G + H + I + J	1 249 295,52
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	487 838,09	= G + I + K	792 414,95
	Section d'investissement	= B + D + F	837 275,02	= H + J + L	456 880,57
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 325 113,11	= G + H + I + J + K + L	1 249 295,52

10. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET Atelier Relais DPI

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	201 886,01	G	234 820,85
	Section d'investissement	B	174 432,44	H	176 147,94
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	66 701,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	443 019,50	= G + H + I + J	410 968,79
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	201 886,01	= G + I + K	234 820,85
	Section d'investissement	= B + D + F	241 133,49	= H + J + L	176 147,94
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	443 019,50	= G + H + I + J + K + L	410 968,79

11. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET Atelier Relais Menuiserie

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	63 874,44	G	73 274,72
	Section d'investissement	B	49 743,66	H	48 606,73
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	10 861,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	6 618,98 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	113 618,10	= G + H + I + J	139 362,40
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	63 874,44	= G + I + K	84 136,69
	Section d'investissement	= B + D + F	49 743,66	= H + J + L	55 225,71
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	113 618,10	= G + H + I + J + K + L	139 362,40

12. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET Parc Actival tranche 2020

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	478 844,48	G	585 804,29
	Section d'investissement	B	289 903,29	H	362 731,13
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	56 304,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	362 731,13 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 131 478,90	= G + H + I + J	1 004 840,07
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	478 844,48	= G + I + K	642 108,94
	Section d'investissement	= B + D + F	652 634,42	= H + J + L	362 731,13
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 131 478,90	= G + H + I + J + K + L	1 004 840,07

13. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	347 235,60	G	362 244,36
	Section d'investissement	B	346 363,53	H	189 432,81
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	26 815,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	189 432,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	883 031,94	= G + H + I + J	578 492,28
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	347 235,60	= G + I + K	389 059,47
	Section d'investissement	= B + D + F	535 796,34	= H + J + L	189 432,81
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	883 031,94	= G + H + I + J + K + L	578 492,28

14. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET VISIONIS 7

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	59 337,36	G	59 336,97
	Section d'investissement	B	59 336,97	H	6 275,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	6 275,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	124 949,33	= G + H + I + J	65 611,97
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	59 337,36	= G + I + K	59 336,97
	Section d'investissement	= B + D + F	65 611,97	= H + J + L	6 275,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	124 949,33	= G + H + I + J + K + L	65 611,97

15. PRESENTATION AGREGEE TOUS BUDGETS CONFONDUS

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 048 516,84	11 878 230,17	2 964 879,62	6 205 407,05
RECETTES	21 071 998,84	7 083 322,23	2 822 135,39	11 166 541,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 220 442,00	11 631 115,89	0,00	11 589 326,11
RECETTES	25 048 871,00	24 375 539,11	0,00	673 331,89
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	44 268 958,84	23 509 346,06	2 964 879,62	17 794 733,16
TOTAL GENERAL DES RECETTES	46 120 869,84	31 458 861,34	2 822 135,39	11 839 873,11

* * *